

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 JUIN 2017**

Délibération
n° 2017.06.366

**Startup Week-End
édition 2017 :
attribution d'une
subvention à
l'association LA
KABANE**

LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 juin 2017**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Véronique ARLOT à Samuel CAZENAVE, Anne-Sophie BIDOIRE à Joël GUITTON, Patrick BOURGOIN à André LANDREAU, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Isabelle LAGRANGE, Annette FEUILLADE-MASSON à Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Elisabeth LASBUGUES à François ELIE, Philippe LAVAUD à Jeanne FILLOUX, Bertrand MAGNANON à Gérard DEZIER, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

**DELIBERATION
N° 2017.06.366**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

**STARTUP WEEK-END EDITION 2017 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A
L'ASSOCIATION LA KABANE**

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, GrandAngoulême a organisé en 2016 un premier startup weekend.

Mouvement créé aux Etats Unis en 2007, un Startup Weekend représente avant tout un exercice d'entrepreneuriat : construire en groupe une start-up viable – de la conception du produit au business-plan – en 54 heures, dans une ambiance de travail intensive et conviviale. Tous les événements Startup Weekend sont organisés suivant le même principe :

- Chaque participant peut présenter son idée de startup et recevoir ensuite les avis des autres participants. Les équipes se forment autour des meilleures idées élues par les participants.
- Les équipes sont accompagnées par des « tuteurs », issus du monde professionnel (management, marketing, droit, communication...).
- Le weekend s'achève avec la présentation des projets devant un jury d'experts et d'entrepreneurs qui voteront pour les projets les plus prometteurs. Les lauréats remporteront des prix de diverse nature dont la possibilité d'être accompagné à la réalisation de leur projet.

En 2016, 60 personnes ont participé au Startup Weekend de GrandAngoulême. 8 projets ont été sélectionnés et présentés devant le jury. Deux d'entre eux sont aujourd'hui suivis dans le cadre du programme d'incubation de GrandAngoulême.

En 2017, GrandAngoulême a été sollicité pour renouveler l'organisation du startup weekend en partenariat avec la Kabane, espace de coworking associatif à Angoulême. Le budget prévisionnel est évalué à environ 15 940 €. Divers sponsors seront démarchés et la vente des billets financera une partie des dépenses. La Kabane coordonnera l'organisation de cet événement en lien avec GrandAngoulême.

Dans ce cadre, il est proposé de soutenir l'organisation de cet évènement à hauteur maximal de 9 000 €.

Le budget de l'événement ci-dessous pourra être révisé en fonction du plan de financement final :

Produits		Charges	
TTC			TTC
Dotations :		Traiteur 85 pers + 100 pers remise des prix	
GrandAngoulême	9 000,00€	Goodies :	6 500,00€
Crédit Agricole CP	5 000,00€	Tee Shirts (NB Sports)	1 000,00€
Billetterie	1 940,00€	La Réclame (UBS, Batterie, Lanyard et Gobelet)	2 000,00€
(billetterie estimative sur la 1ere édition 50% des billets Gratuit)		Frais Facilitateur (train + hotel)	300,00€
TOTAL	15 940,00€	Communication	
		Affiches + Pub	500,00€
		Kakémonos	300,00€
		Graphiste	200,00€
		Frais agent de sécurité	1 400,00€
		Mission Organisation : Christophe Nanglard - La Ka	3 500,00€
		réunions préparatoires (d'avril à Novembre)	
		(1/mois puis 1/semaine à partir de Septembre)	
		Réunions Acculturation Startup Week end (écoles,...)	
		Réunions avec les réseaux influences (SW Bordeaux...)	
		Réunions partenaires et recherche d'autres partenaires	
		Organisation J-1 et J+1 (montage/démontage)	
		Commission Tech Star sur la Billetterie	240
		TOTAL	15 940,00€

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie emploi du 28 juin 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention à hauteur maximum de 9 000 € à la Kabane pour l'organisation de l'événement Startup weekend. Un premier versement de 5 000 € interviendra à la signature de la convention. Cette participation pourra être revue à la baisse en fonction des partenaires qui soutiendront l'événement.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant Monsieur Jean-Jacques FOURNIE Conseiller délégué en charge de l'Innovation et l'Enseignement supérieur à signer tout document nécessaire afférent à ce dossier.

D'IMPUTER la dépense au budget principal.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 06 juillet 2017	<u>Affiché le :</u> 06 juillet 2017